

## Communiqué de presse Thoune, le 2 juillet 2020

### Décision de la Commission suisse des OPA sur l'inexistence d'une obligation de présenter une offre à l'égard de Meyer Burger Technology SA

Meyer Burger Technology SA (SIX Swiss Exchange : MBTN) ainsi que Sentis Capital PCC, la Banque Cantonale de Zurich, Astaris Capital European Opportunities Master Fund Limited et IBH Beteiligungs- und Handelsgesellschaft m.b.H ont déposé une requête auprès de la Commission des OPA le 26 juin 2020 afin d'obtenir une déclaration selon laquelle l'obligation de présenter une offre n'existe pas en ce qui concerne Meyer Burger Technology SA.

Pour des informations sur le contexte de la demande, veuillez vous référer à la décision de la Commission des OPA suisse du 30 juin 2020 (<http://www.takeover.ch>).

Conformément à la décision de la Commission des OPA, Meyer Burger Technology SA est tenue de publier les informations suivantes :

La Commission des OPA décrète :

1. En ce qui concerne la variante de transaction I, il est précisé, en approbation du point 1, que Sentis Capital PCC, la Banque Cantonale de Zurich, Astaris Capital European Opportunities Master Fund Limited et IBH Beteiligungs- und Handelsgesellschaft m.b.H. ainsi que tous les autres investisseurs qui ont conclu ou concluront des accords correspondant à la forme du modèle de contrat soumis à la Commission des OPA (c'est-à-dire le projet PIPE and Backstop Commitment Agreement), ne sont pas tenus, sous réserve de circonstances inconnues de la Commission des OPA, de présenter une offre pour tous les titres de participation cotés en bourse de Meyer Burger Technology SA conformément à l'art. 135 LIMF.
2. Meyer Burger Technology SA est tenue de fournir à la Commission des OPA une copie de tous les contrats conclus avec les personnes mentionnées précédemment au point 1 qui concernent l'augmentation de capital, en particulier les PIPE et Backstop Commitment Agreement.
3. La proposition visée au point 2 est approuvée.
4. En approbation de la proposition figurant au point. 3, la prise de position de la présente décision conformément à l'art. 61 al. 2 OOPA aura lieu en coordination avec Meyer Burger Technology SA au plus tard le 2 juillet 2020.
5. Meyer Burger Technology SA est tenue de publier toute prise de position de son conseil d'administration, le dispositif de la présente ordonnance et la mention de la possibilité pour les actionnaires qualifiés de s'opposer à cette ordonnance en application de l'art. 61 al. 3 et 4 OOPA.
6. Les frais facturés à Meyer Burger Technology SA, Sentis Capital PCC, la Banque Cantonale de Zurich, Astaris Capital European Opportunities Master Fund Limited et IBH Beteiligungs- und Handelsgesellschaft m.b.H. s'élèvent à 30 000 CHF en responsabilité solidaire.

Opposition (art. 58 OOPA, RS 954.195.1) :

Un actionnaire qui peut prouver qu'il détient au moins trois pour cent des droits de vote de la société cible, qu'ils soient exerçables ou non (actionnaire qualifié, art. 56 OOPA) et qui n'a pas participé à la procédure jusqu'à présent, peut s'opposer à la présente ordonnance. L'opposition doit être soumise à la Commission des OPA dans les cinq jours de bourse suivant la publication de la présente ordonnance. Elle doit contenir une demande et un exposé sommaire des motifs ainsi qu'une preuve de participation conformément à l'article 56 al.3 et 4 OOPA (article 58 al. 33 OOPA).

**Contacts:**

Nicole Borel  
Head of Corporate Communications  
Tel: +41 (0)33 221 28 34  
[nicole.borel@meyerburger.com](mailto:nicole.borel@meyerburger.com)

Dynamics Group AG  
Andreas Durisch, Senior Partner  
Tel +41 43 268 27 47 | Mob +41 79 358 87 32  
[adu@dynamicsgroup.ch](mailto:adu@dynamicsgroup.ch)

**A propos de Meyer Burger Technology SA**  
[www.meyerburger.com](http://www.meyerburger.com)

Meyer Burger est une entreprise technologique de premier plan, présente dans le monde entier, spécialisée dans les systèmes et équipements de production innovants pour l'industrie photovoltaïque (solaire). En tant que marque premium de renommée internationale, Meyer Burger offre à ses clients de l'industrie photovoltaïque des produits de précision fiables et des solutions innovantes pour la fabrication de cellules et de modules solaires à haut rendement.

La gamme complète de produits est complétée par un réseau mondial de services comprenant des pièces de rechange et d'usure, des consommables, un savoir-faire en matière de procédés, un service de maintenance et d'après-vente, des cours de formation et autres services. Meyer Burger est représenté sur les principaux marchés en Europe et en Asie et possède des filiales et ses propres centres de service en Chine, en Allemagne, au Japon, en Corée, en Malaisie, en Suisse, à Singapour, à Taiwan et aux États-Unis. Les actions de Meyer Burger Technology Ltd sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange (ticker : MBTN).

**THIS PRESS RELEASE IS NOT BEING ISSUED IN THE UNITED STATES OF AMERICA AND SHOULD NOT BE DISTRIBUTED TO U.S. PERSONS OR PUBLICATIONS WITH A GENERAL CIRCULATION IN THE UNITED STATES. THIS PRESS RELEASE DOES NOT CONSTITUTE AN OFFER OR INVITATION TO SUBSCRIBE FOR, EXCHANGE OR PURCHASE ANY SECURITIES. IN ADDITION, THE SECURITIES OF MEYER BURGER TECHNOLOGY LTD HAVE NOT BEEN AND WILL NOT BE REGISTERED UNDER THE UNITED STATES SECURITIES ACT OF 1933, AS AMENDED (THE "SECURITIES ACT"), OR ANY STATE SECURITIES LAWS AND MAY NOT BE OFFERED, SOLD OR DELIVERED WITHIN THE UNITED STATES OR TO U.S. PERSONS ABSENT REGISTRATION UNDER OR AN APPLICABLE EXEMPTION FROM THE REGISTRATION REQUIREMENTS OF THE UNITED STATES SECURITIES LAWS.**

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations faisant référence à l'avenir, telles que des attentes, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. Ces déclarations sont soumises à des risques et des incertitudes. Le lecteur est averti que les résultats futurs réels peuvent différer de ce qui est exprimé ou sous-entendu dans les déclarations. Toutes les déclarations concernant l'avenir figurant dans le présent communiqué de presse sont basées sur les données dont dispose Meyer Burger Technology SA au moment de la publication du présent communiqué de presse. La société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations orientées vers l'avenir contenues dans le présent communiqué de presse à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.